

Contextes et dispositions en matière de santé et sécurité au travail dans les micro et petites entreprises de l'UE – Projet SESAME

Observatoire européen des risques
Synthèse

Auteurs

David Walters et Emma Wadsworth, du Cardiff Work Environment Research Centre (CWERC) de l'université de Cardiff, pour le groupe de recherche du projet SESAME (Safe Small and Micro Enterprises).

Remerciements

Ce résumé a été rédigé avec la contribution des équipes de recherche principales du projet SESAME: Monique Ramioul et Laurianne Terlinden, de l'institut de recherche sur le travail et la société de l'université catholique de Louvain (HIVA-KUL); Peter Hasle, Jan Vang et Bjarke Refslund, du Centre for Industrial Production de l'université d'Aalborg (CIP); et Ann-Beth Antonsson, du Swedish Environmental Research Institute (IVL) (ces deux institutions étant responsables des versions antérieures du texte correspondant au chapitre 6); et Lothar Lißner et Réka Zayzon, du Kooperationsstelle Hamburg IFE (KOOP). Il a également été commenté par le groupe élargi d'équipes de recherche du projet SESAME, qui compte notamment des chercheurs de l'École polytechnique de Milan (POLIMI), de l'École d'économie et d'administration des entreprises de Tallinn, de l'Université de technologie de Tallinn (TTU) et de l'Institut national de recherche et de développement sur la sécurité au travail (INCDPM, Roumanie).

Enfin, nous remercions vivement les membres du conseil consultatif du projet, Ellen MacEachen, Joan Eakin, Michael Quinlan et Jukka Takala, pour leurs commentaires utiles et pertinents sur ce rapport, ainsi que Vicky Parkin pour son aide dans la préparation du rapport final. Nous remercions également le personnel de l'EU-OSHA et les représentants des points focaux pour leurs remarques avisées.

Gestion du projet: Malgorzata Milczarek, Marine Cavet – (EU-OSHA)

**Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver
des réponses
aux questions que vous vous posez au sujet de l'Union
européenne.**

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche bibliographique figure sur la couverture de cette publication

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2016

ISBN: 978-92-9240-903-6

doi:10.2802/392577

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2016

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Avant-propos

Les micro et petites entreprises (MPE) constituent l'épine dorsale de l'économie de l'Union européenne et sont considérées comme un vecteur essentiel de croissance économique, d'innovation, d'emploi et d'intégration sociale. Les MPE emploient environ la moitié de la main-d'œuvre européenne. Une gestion efficace de la sécurité et de la santé au travail (SST) dans les MPE est fondamentale pour assurer le bien-être des travailleurs, mais aussi la survie économique à long terme de ces entreprises. Des études et des statistiques révèlent cependant que la sécurité et la santé de bon nombre d'employés de MPE ne sont pas suffisamment protégées et qu'une gestion efficace de la SST dans les MPE reste un enjeu majeur. Le cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail (2014-2020), adopté par la Commission européenne, reconnaît ce problème. Il identifie l'amélioration de la capacité des MPE à mettre en place des mesures efficaces de prévention des risques comme étant l'un des objectifs stratégiques clés en matière de sécurité et de santé au travail.

Afin de combler les lacunes qui existent au niveau des exigences en matière de SST et des pratiques sur le lieu de travail, l'EU-OSHA a lancé un vaste projet d'une durée de trois ans (2014-2017), dont l'objectif global consiste à identifier les facteurs clés de la réussite en termes de politiques, de stratégies et de solutions pratiques afin d'améliorer la SST dans les MPE européennes. Le projet, commandé à un groupe de chercheurs réunis au sein du consortium SESAME (Safe Small and Micro Enterprises), poursuit trois objectifs principaux. Il soutiendra, au moyen d'éléments avérés, l'élaboration de recommandations politiques et contribuera ainsi au débat actuel sur la réglementation en matière de SST en Europe en ce qui concerne les petites entreprises. En outre, il identifiera de bonnes pratiques de gestion efficace de la SST sur le lieu de travail et permettra de développer davantage les outils pratiques existants ou d'en développer de nouveaux, comme l'outil interactif d'évaluation des risques en ligne (OiRA). Enfin, les résultats alimenteront les recherches futures visant à développer les connaissances sur les facteurs déterminants d'une SST efficace dans les MPE qui exercent leurs activités dans des économies en rapide évolution.

Ce rapport présente les résultats de la première phase du projet, qui a examiné les dernières connaissances en matière de SST dans les MPE, identifiant ainsi les points connus et les lacunes en la matière, notamment le niveau des dispositions actuelles en matière de SST et leurs résultats, ainsi que des éléments contextuels, comme le cadre réglementaire et le soutien disponible. Il dote ainsi le projet d'une base de recherche solide pour les prochaines étapes qui seront axées sur le soutien aux recommandations politiques et l'échange de bonnes pratiques. Dans ce but, la phase suivante du projet se penchera davantage sur le cas des MPE afin de comprendre les problèmes et les préoccupations en matière de sécurité et de santé sur le lieu de travail, tant du point de vue des employeurs que de celui des travailleurs. Cette phase sera suivie de nouveaux travaux de recherche associant les décideurs politiques, les partenaires sociaux et des experts en matière de SST, dans le but d'identifier les éléments clés de politiques, de stratégies et d'interventions sur le lieu de travail efficaces. Les conclusions qui sous-tendent des recommandations politiques et mettent en avant de bonnes pratiques favorisant la SST dans les MPE seront publiées et diffusées par l'EU-OSHA dans les années à venir.

Christa Sedlatschek

Directrice

Synthèse

Les micro et petites entreprises (MPE) représentent près de 99 % des entreprises de l'Union européenne (UE) et emploient près de 50% des travailleurs de l'UE. À la lumière de ces pourcentages et compte tenu du rôle prépondérant que jouent ces entreprises dans la société et dans l'économie de l'UE, il apparaît essentiel de pouvoir se doter de moyens efficaces pour prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité des travailleurs dans ces entreprises. Dans cette optique, cette étude vise à offrir une analyse européenne documentée des connaissances actuelles sur la nature et l'expérience de la sécurité et la santé au travail dans les micro et petites entreprises. Elle passe en revue la recherche sur la nature des micro et petites entreprises et leur rôle dans l'économie de l'UE, et mesure l'ampleur connue de la mortalité et de la morbidité associées au travail dans ces entreprises. Elle examine aussi les dispositions prises dans ces entreprises pour prévenir ces dommages pour les travailleurs, tout en tenant dûment compte des différences de contexte structurel, économique et politique des États membres de l'UE. L'objectif est de documenter le discours sur l'évolution future des politiques dans ce domaine important, tout en contribuant à déceler les lacunes importantes dans la compréhension actuelle de la question.

De par son approche, cette étude se distingue de précédentes études en la matière à plusieurs niveaux essentiels.

Premièrement, elle s'est focalisée sur la littérature scientifique consacrée à la question et a observé des critères stricts pour la sélection du matériel examiné. Nous avons suivi une approche critique réaliste pour examiner cette littérature. Nous avons recouru à la technique de l'*évaluation réaliste* pour découvrir dans quelle mesure elle améliore les connaissances sur «ce qui fonctionne, pour qui et dans quels contextes», alors que nous examinons les données sur les dispositions en place en matière de sécurité et de santé dans les micro et petites entreprises, ainsi que les stratégies et ressources disponibles en la matière.

Deuxièmement, une large part de la recherche sur la sécurité et la santé au travail (SST) dans les entreprises de taille plus modeste se concentre surtout sur l'expérience et les besoins des propriétaires-directeurs, partant de l'hypothèse d'intérêts partagés entre ceux-ci, leur entreprise et les travailleurs qu'ils emploient. Cependant, la littérature plus générale sur la relation d'emploi et les relations de production dans les petites sociétés suggère que ces hypothèses ne sont pas totalement valables. C'est pourquoi nous avons également orienté notre analyse sur la recherche sur les contextes sociaux, économiques et réglementaires dans lesquels se situe l'expérience de travail en MPE. Cette approche a fait apparaître que, contrairement aux entreprises de plus grande taille, qui ont fait l'objet de recherches et de publications dans ces domaines, ces aspects n'ont été que peu étudiés dans les MPE. Plusieurs raisons expliquent cette omission majeure, parmi lesquelles figurent les problèmes que posent les micro et petites entreprises «difficiles d'accès» en matière d'inspection réglementaire; l'impact de ces difficultés sur la refonte et la réorientation des stratégies réglementaires; la mesure dans laquelle ces stratégies sont «intelligentes» (par exemple dans leur façon d'exploiter la place des MPE dans la chaîne de valeur) pour étendre le champ d'application ou l'impact de la réglementation; et les contextes politiques et économiques ayant connu une refonte et une réorientation et leurs liens avec le débat sur la réglementation, les risques et la charge réglementaire pesant sur les micro et petites entreprises. C'est pourquoi nous avons tenté de fournir une *analyse sociojuridique plus solide* de l'expérience en matière de SST et de sa réglementation dans les MPE que ne l'ont fait de précédentes études.

Troisièmement, nous avons tenu compte de l'impact des contextes nationaux dans lesquels évoluent les MPE dans différents États membres de l'UE, et nous avons constaté des différences, d'un État membre à l'autre, en ce qui concerne l'existence et la qualité des dispositions en matière de SST dans ces entreprises. Dans notre analyse, nous avons regroupé les États membres de l'UE selon des caractéristiques économiques communes, la structure du travail, la réglementation et l'administration publique, de manière à fournir des contextes permettant de comprendre les différences qui existent au regard des éléments qui fonctionnent et des personnes pour lesquelles ils fonctionnent dans les dispositions en matière de SST dans les MPE des différents États membres.

En résumé, l'étude explore les raisonnements, les mécanismes et les réalités qui déterminent la façon dont la SST est vécue par les travailleurs dans les MPE, de sorte à être utile à la science et à la politique. Elle cherche à analyser de manière critique les connaissances actuelles sur les dispositions et les résultats en matière de SST dans les MPE, les stratégies en place pour les étayer et leurs contextes sociaux, économiques et réglementaires, ainsi qu'à évaluer les conséquences, pour de futures recherches, des lacunes identifiées au niveau de ces connaissances.

Principaux résultats

Notre analyse confirme l'importance des micro et petites entreprises dans l'économie de l'UE. Outre leur rôle sociétal, leur importance apparaît d'emblée en raison de leur grand nombre et du fait qu'elles constituent une source d'emploi pour une grande partie de la main-d'œuvre de l'UE. De manière plus indirecte, leur importance se remarque dans le soutien qu'elles apportent aux activités et à la productivité de plus grandes organisations auxquelles elles sont liées dans des chaînes de valeur par le biais de diverses activités externalisées et de relations contractuelles ou de sous-traitance. Il est également clair qu'une bonne partie de ces MPE recourent à des stratégies de «profil bas» pour assurer leur survie économique et commerciale, en raison de la relation qui existe entre les paquets de stratégies organisationnelles et commerciales et les diverses limitations imposées aux ressources mises à leur disposition. Les nombreux travailleurs employés dans ces entreprises sont particulièrement susceptibles de connaître des conditions de travail plus médiocres, une moindre qualité d'emploi et des risques proportionnellement plus élevés pour leur santé, leur sécurité et leur bien-être.

Malgré le caractère très incertain des données, ce qui rend difficile la réalisation d'une étude comparative fiable, la littérature scientifique met en avant une prévalence proportionnellement plus élevée d'accidents graves et de décès dans les petites entreprises que dans les entreprises plus grandes. Et ce malgré l'influence indubitablement grande du secteur sur les résultats en matière de SST. S'il est plus difficile d'évaluer les effets de la taille de l'entreprise sur les conditions de travail et la santé liée au travail, il existe ici aussi de nombreux exemples de mauvais résultats. Rien en tout cas dans la littérature ne laisse supposer l'existence de conditions de travail globalement plus saines ou plus sûres dans les MPE que dans les grandes entreprises. Il y a donc de bonnes raisons de s'inquiéter des dispositions en matière de santé et de sécurité en place dans une partie substantielle des micro et petites entreprises. Cette inquiétude concerne, à un degré plus ou moins élevé, tous les États membres de l'UE, et aucun ne doit donc relâcher ses efforts.

Nos résultats mettent en avant l'existence d'un ensemble de facteurs socio-économiques et réglementaires agissant de concert pour accroître les risques encourus par les travailleurs d'une bonne partie des petites entreprises au regard de leur santé et de leur sécurité, risques supérieurs à ceux présents dans les grandes entreprises de secteurs comparables. En résumé, de nombreuses études pointent les raisons de la mauvaise gestion des dispositions en matière de SST dans ces entreprises. Parmi ces raisons figurent:

- la faible position économique de nombreuses MPE et le peu d'investissements qu'elles peuvent consentir dans des infrastructures de SST;
- les connaissances, la sensibilisation et les compétences limitées des propriétaires-directeurs en matière de SST et des exigences réglementaires en la matière;
- la capacité limitée à gérer leurs affaires de manière systématique et
- leurs attitudes et priorités tenant peu compte de la SST, étant donné les ressources limitées mises à leur disposition et la priorité qui doit être donnée à la survie économique de leur entreprise.

Nous avons poursuivi l'analyse de ces faiblesses sous-jacentes en examinant les recherches menées sur les expériences des travailleurs, les relations de travail et les réglementations en matière de SST. Nous avons constaté que le «manque de ressources général et multidimensionnel» rencontré par de nombreuses MPE en matière de SST s'inscrit dans de plus larges contextes sociaux, économiques, réglementaires et de relations de travail, ainsi que dans les structures et les relations d'affaires dans

lesquelles les MPE se trouvent. La priorité donnée à l'analyse de la littérature plus générale sur ces questions a permis d'attirer l'attention sur l'hétérogénéité des MPE, non seulement en termes de variété institutionnelle, mais aussi de variété d'expériences en leur sein, et en particulier sur les différences d'expériences souvent très marquées entre les travailleurs et les employeurs dans ces entreprises.

Nous avons en outre conclu que la recherche sur la réglementation de la SST au sein des MPE dressait le tableau d'un engagement généralement limité et de pratiques peu conformes de la part des propriétaires-directeurs de ces entreprises, dans lesquelles se situaient celles liées plus spécifiquement aux faibles pratiques de SST. Encore une fois, la situation est complexe et l'hétérogénéité des MPE donne un tableau contrasté. Nous avons trouvé dans la littérature des typologies qui tentent de décrire les comportements de conformité et leurs raisons, ce qui confirme que de nombreuses MPE suivent des stratégies de «profil bas» pour survivre, entreprises au sein desquelles l'exposition des travailleurs à des risques en matière de santé et de sécurité est susceptible d'être disproportionnée. C'est également souvent parmi ces entreprises que les études de réglementation mettent en avant une plus grande prévalence de la non-conformité. Nous avons trouvé un ensemble émergent de stratégies réglementaires susceptibles de surmonter ces difficultés. Ces stratégies rejoignent des visions actuelles dans la littérature scientifique concernant les avantages de nouvelles approches réglementaires mixtes de la gouvernance et de la réglementation économiques. Cependant, nous notons également que peu de données issues de la recherche viennent documenter leur succès.

En ce qui concerne les stratégies visant à soutenir l'élaboration de dispositions appropriées en matière de SST dans les MPE, nous avons trouvé certaines données qui mettaient en avant l'efficacité d'interventions spécifiques. Dans l'ensemble, nos résultats indiquent cependant que les recherches dans ce domaine restent faibles dans leur analyse des contextes de ces interventions, ainsi qu'au niveau de leur potentiel de transfert. Nous en concluons que malgré une littérature florissante sur ces diverses interventions spécifiques, il reste beaucoup à faire dans l'évaluation de ces questions plus vastes avant de parvenir à une compréhension réelle de «ce qui fonctionne, pour qui est dans quels contextes».

Selon nos résultats, les contextes nationaux apparaissent également comme d'autres facteurs déterminants importants pour les dispositions adoptées sur les lieux de travail et leurs résultats. Dans notre analyse de la deuxième enquête européenne auprès des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (ESENER-2), les États membres ayant adopté depuis longtemps des exigences réglementaires axées sur les procédures de gestion de la SST font généralement davantage état de bonnes pratiques de gestion de SST que ceux où ces exigences sont plus récentes. Cependant, comme nous l'avons avancé dans le rapport complet, ce constat tend à simplifier à l'excès une réalité certainement plus complexe, ces différences nationales ne s'expliquant pas seulement par la longévité de la transition d'une réglementation normative à une réglementation basée sur des procédures dans chaque État membre. Pour mieux comprendre ces différences, il faut examiner de façon plus approfondie les facteurs déterminants sous-jacents de ces changements et les rôles joués par les acteurs économiques, l'État et la société civile dans leur mise en place. Nous abordons ces facteurs déterminants plus en détail dans le rapport.

La littérature indique, par exemple, que parmi les groupes de pays que nous avons utilisés pour notre analyse, il existe des différences entre les capacités des MPE des pays du nord et de l'ouest de l'UE à répondre efficacement aux difficultés liées à la mondialisation, et celles des MPE des États du sud et de l'est de l'UE, ce qui peut influencer sur la proportion d'entreprises qui appliquent des stratégies de survie de «profil bas» dans différents États membres. Il est peu probable que ces différences soient uniquement liées aux caractéristiques intrinsèques des MPE. Elles sont plutôt la conséquence de l'interaction entre ces entreprises et les contextes sociaux, politiques, réglementaires et économiques au sein desquels elles évoluent. Si des recherches plus générales se sont intéressées aux conséquences de ces contextes pour des questions telles que la négociation de conventions collectives et la fixation des salaires, on dénombre peu d'études relatives à l'influence de ces contextes sur les dispositions et les résultats en matière de SST.

Réflexions sur les résultats

De nombreuses sources décrivent les MPE comme un élément important de la société et de l'économie de l'UE. Les différentes façons de mesurer leur contribution rappellent que ces plus petites entreprises ne sont pas seulement une source importante d'emploi, mais qu'elles contribuent aussi aux performances de plus grandes organisations en leur permettant souvent d'arriver à une plus grande efficacité économique, le poids des coûts et des risques étant externalisé vers ces plus petites entreprises. Cela rappelle également que dans bien des situations de ce type, les conséquences de ces risques ne peuvent pas être rapportées et enregistrées par les systèmes, car elles ne relèvent pas de leurs compétences. C'est d'autant plus le cas compte tenu du fait que l'économie informelle, en augmentation dans l'UE, est en grande partie constituée de micro et petites entreprises.

Des visions contrastées existent dans la littérature quant au rôle des MPE dans l'économie. Certaines études, qui se concentrent sur les entreprises actives spécifiquement dans les activités à haute valeur ajoutée, les présentent comme des exemples de succès en matière d'entrepreneuriat et des acteurs importants dans la revitalisation de la croissance économique. D'autres qualifient les activités de bon nombre de MPE de stratégies de survie de «profil bas», dans lesquelles des entreprises aux faibles ressources opèrent en marge de l'économie, souvent dans des marchés d'accès aisé, et souvent en tant que sous-traitants ou dans d'autres positions de dépendance envers des entreprises plus grandes, ce qui leur laisse une faible marge de manœuvre décisionnelle. D'autres encore décrivent le travail dans les MPE comme hautement gratifiant, intégré socialement, flexible et varié, entrepris par choix par des personnes ayant de solides compétences, et détenant un pouvoir non négligeable sur le marché de l'emploi. D'autre part, certains parlent d'une prépondérance d'emplois de qualité médiocre effectués par des travailleurs relativement peu éduqués ou désavantagés d'une autre manière, ayant peu de compétences et présentant une grande vulnérabilité et une faible sécurité d'emploi. Enfin, comme nous l'avons expliqué plus haut, une analyse solide de la recherche en la matière met en avant un lien inversement proportionnel entre la taille de l'entreprise et les accidents graves et les décès, tandis qu'un travail effectué sur base d'indicateurs moins fiables (par exemple, les accidents entraînant une perte de temps et autres accidents similaires) indique parfois des tendances différentes, comme de meilleures performances dans les microentreprises que dans les petites entreprises.

Ces visions polarisées des MPE s'expliquent par la disponibilité limitée de données fiables et l'hétérogénéité qui caractérise les MPE en tant que groupe. Cette hétérogénéité impose de faire preuve de prudence avant d'avancer des généralisations sur les MPE. Toutefois, certaines grandes catégorisations sont importantes et nécessaires pour que les politiques soient efficaces. Nos résultats sont clairs sur ce point. Pour ce qui est des dispositions pour la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs dans les MPE, tant la littérature analytique plus ancienne que les récents résultats d'études à l'échelle européenne sur ces dispositions en matière de SST montrent invariablement qu'elles sont considérablement moins bien développées sur les lieux de travail de taille réduite, et ce, quel que soit le secteur ou le pays. Toutes les entreprises ne peuvent être décrites de la sorte, mais une bonne partie d'entre elles suivent des stratégies de survie de «profil bas» et bon nombre exercent leurs activités dans des secteurs considérés traditionnellement comme présentant des risques élevés de blessures physiques et de problèmes de santé. D'autres données font apparaître une relation entre ces observations et les niveaux disproportionnés de mauvaises dispositions et de mauvais résultats en matière de sécurité et de santé, et de piètre qualité d'emploi dans bon nombre de ces entreprises. Ce sont là des domaines de recherche fertiles qui débouchent également sur des réflexions sur leur contexte politique.

Le contexte politique

On remarque aisément que les politiques économiques dominantes dans l'UE et ses États membres au cours des dernières décennies ont donné aux MPE une place relativement centrale pour la croissance économique, place qu'elles ont essayé de renforcer à l'aide de politiques économiques et réglementaires visant à encourager la flexibilité et à lever des obstacles imposant aux activités économiques des contraintes inutiles. Si ces politiques peuvent contribuer à dégager les MPE de

certaines contraintes en termes de réglementation de la SST, elles peuvent aussi aider à promouvoir les stratégies de «profil bas» appliquées par une bonne partie des MPE, car elles permettent aux entreprises faibles et aux maigres ressources de survivre plus facilement à ces niveaux. Cette situation favorise des conditions peu propices à la mise en place de dispositions de qualité en matière de SST, ce qui se traduit par des résultats médiocres dans ce domaine. Les politiques de déréglementation (ou de re-réglementation) qui visent à supprimer les réglementations, en dispensant les entreprises en-dessous d'une certaine taille de les observer ou en modifiant leur champ d'application, s'inscrivent dans les objectifs de politiques plus générales qui visent à réduire le rôle réglementaire et celui des institutions de l'État de manière plus générale, et à encourager la reprise de ce rôle par la croissance du marché et par d'autres formes de réglementation privée. En conséquence, bon nombre d'institutions de réglementation publique, y compris celles établies pour assurer la surveillance des mesures de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs, ont diminué en taille et en portée au cours des dernières années. Parallèlement, elles ont été contraintes d'affecter leurs ressources de plus en plus réduites à des scénarios de plus en plus complexes et divergents qui restent réglementés, tandis que les mêmes politiques économiques et réglementaires ont pour effet d'augmenter leur prévalence en favorisant et soutenant une organisation du travail externalisée, fissurée et fragmentée dans les économies restructurées et réorganisées de l'UE. Malgré une tendance générale à l'amélioration des taux d'accidents dans l'ensemble, il est difficile de ne pas parvenir à la conclusion qu'il existe un lien entre ces changements structurels et les mauvaises conditions en matière de SST pour de nombreux travailleurs dans des MPE, et particulièrement pour ceux employés dans des entreprises qui observent les stratégies de survie de «profil bas» que nous avons évoquées. Dans ce contexte, par exemple, on peut se demander comment le cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail, introduit en 2014, parviendra à «faire en sorte que les règles existantes en matière de santé et de sécurité soient mieux appliquées, notamment en augmentant la capacité des MPE d'adopter des stratégies de prévention des risques efficaces et efficaces».

Nos résultats indiquent en outre que ces évolutions mettent quelque peu à mal l'ingéniosité réglementaire des organismes chargés de la réglementation, qui restent chargés de veiller au respect des dispositions applicables par les responsables au sein des MPE, mais qui peinent à remplir la mission qu'ils sont tenus d'assurer dans la plupart des États membres avec moins de ressources mises à leur disposition qu'auparavant. Une analyse plus générale de la réglementation montre clairement que l'approche basée sur le marché et l'approche volontaire de la réglementation, que préconisent les politiques économiques, n'ont qu'un impact limité sur les MPE qui n'ont ni la volonté ni la capacité de les mettre en œuvre. Là où les exigences de prix et de livraison dominent la réglementation du marché et où les chaînes d'approvisionnement longues prévalent, les études sur les comportements en matière d'observation des règles ont montré que les organisations plus importantes sont soumises à peu de pression leur imposant de se préoccuper des risques liés à la réglementation et à la réputation de leurs stratégies d'entreprise, par rapport aux MPE situées aux extrémités de leurs chaînes d'approvisionnement. Les moyens utilisés pour remédier à ces difficultés analysées dans la littérature – introduction de réglementations mixtes, imposition de tâches aux responsables de chaînes d'approvisionnement, combinaison de mesures incitatives basées sur le marché et de missions de réglementation, usage stratégique accru de méthodes augmentant les risques pour la réputation, etc. – sont autant de moyens innovants pour tenter d'obtenir des responsables «difficiles d'accès», tels que ceux des petites entreprises, qu'ils se conforment à la réglementation. Toutefois, comme nous l'avons signalé, nos résultats indiquent que les données montrant le degré d'utilisation effective de ces approches sont actuellement limitées.

Recherches complémentaires

Nos résultats suggèrent, pour des recherches complémentaires, des conséquences essentiellement de deux types en lien l'une avec l'autre. Premièrement, les connaissances actuelles en matière de SST dans les MPE de l'Union européenne présentent un certain nombre de lacunes qu'il serait utile d'explorer dans de futures études. Deuxièmement, les recherches effectuées précédemment présentent un certain nombre de problèmes de qualité et de portée sur lesquels il serait utile de se pencher dans

de futures études. Nous les décrivons sommairement dans les prochaines sous-sections. Ces aspects sont présentés de manière plus détaillée dans les conclusions et les recommandations de ce rapport.

Analyse des résultats quantitatifs

Nous avons montré que des analyses établies de longue date et fiables faisaient clairement apparaître un lien inverse entre la taille de l'entreprise et le taux d'accidents graves et de décès au travail. Des éléments circonstanciels indiquent une relation inverse similaire entre la taille de l'entreprise et les bonnes performances en matière d'exposition à d'autres types d'accidents, de problèmes de santé liés au travail, de qualité d'emploi et d'environnement de travail. Cependant, la qualité et la disponibilité de ces éléments sont insuffisantes et varient en fonction des États membres. Des signes indiquent par ailleurs que les enquêtes nationales qui les produisent enregistrent une baisse en termes de quantité et de qualité. Pour la majorité des États membres, ce type d'analyse n'existe pas. Compte tenu des problèmes de politiques décrits dans la section précédente, et en particulier en vue de parvenir à un équilibre entre le soutien du rôle des MPE dans l'économie et la protection de la santé, de la sécurité et du bien-être des millions de travailleurs qu'elles emploient, la disponibilité de données fiables pour l'analyse des résultats en matière de SST est importante et fournirait des éléments permettant de mieux analyser l'impact de la taille de l'entreprise et du secteur d'activité.

Le point principal de nos résultats est que, pour une part substantielle des travailleurs des MPE, les risques en matière de sécurité et de santé sont accrus par une combinaison de dispositions inadéquates mises en place pour les protéger dans les situations de grand danger, et plus particulièrement dans les entreprises qui appliquent des stratégies dites de «profil bas» pour assurer leur survie économique. Il est cependant clair qu'il existe d'autres MPE au sein desquelles un travail moins dangereux est effectué, de même qu'il en existe où les stratégies de «profil bas» sont évitées au profit de stratégies conduisant à des activités plus fructueuses. Certaines recherches actuelles suggèrent que les risques seraient mieux gérés au sein de ce groupe, avec des résultats positifs en matière de SST liés à la réussite commerciale. Des données exactes à ce sujet ne sont cependant pas disponibles. Une analyse comparative plus approfondie de données quantitatives plus solides reflétant les expériences vécues aux niveaux sectoriel et national générerait de nouvelles possibilités d'étude de toutes ces questions.

Contexte

De bonnes raisons justifient de dépasser les perspectives limitées que l'on trouve dans bon nombre des recherches spécialisées en matière de SST dans les MPE, qui ont souvent tendance à être centrées sur les intérêts et les expériences des propriétaires-directeurs. Les nouvelles recherches doivent mieux prendre en compte la qualité de l'*expérience vécue par les travailleurs* en matière de SST dans les MPE. Cela ne veut pas dire qu'il faille moins étudier les propriétaires-directeurs: ils ont un rôle crucial que la recherche sur la SST a très justement identifié. Cela ne signifie pas non plus que les activités et les contextes économiques des micro et petites entreprises peuvent être ignorés. Mais il importe de reconnaître que l'étude des contextes et des facteurs déterminants des expériences vécues par les travailleurs requiert une méthodologie et un cadre conceptuel appropriés que nous n'avons pas trouvés dans de nombreuses recherches spécialisées sur la SST. Il existe dans le champ plus vaste de la sociologie et des relations de travail plusieurs exemples d'études fournissant des indications utiles pour y parvenir.

Il faut également reconnaître que «remonter en amont» implique de comprendre les effets des contextes commercial, économique et réglementaire dans lesquels s'inscrit la SST dans les MPE. La dépendance dictée par la position commerciale des MPE a des conséquences en matière de SST: un important corpus de recherches indique qu'elle détermine profondément la nature des résultats en matière de SST dans les contextes plus larges de la réglementation et de la gouvernance. De plus en plus de recherches examinent ces effets sur les conditions de travail et leurs implications pour la gouvernance et la réglementation, mais n'abordent généralement pas les MPE de façon directe. Des travaux dont le nombre augmente rapidement soulignent également le rôle de l'économie informelle, du travail non

déclaré et de la migration économique, autant de phénomènes dont les effets sont probablement ressentis de manière disproportionnée dans les MPE, et en particulier celles qui appliquent des stratégies de survie de «profil bas». Ici encore, des lacunes importantes demandent donc à être comblées par des recherches complémentaires.

Intervention

Les lacunes que nous avons identifiées dans la compréhension du lien entre les interventions, l'efficacité, la transférabilité et les contextes réglementaires et économiques plus larges qui régissent ces aspects dénotent un besoin de recherches complémentaires qui va au-delà de la simple description de programmes, de stratégies et d'interventions pour fournir une *évaluation* plus appropriée et plus solide *de leur assimilation et de leurs effets* au regard des caractéristiques du secteur et du contexte dans lequel ils s'inscrivent.

Nous avons également remarqué que les recherches sur les interventions menées dans les MPE sont surtout axées sur les dispositions qui répondent aux risques conventionnels liés à l'exposition à des dangers d'ordre chimique, physique ou biologique. Peu d'études examinent les interventions qui visent à soutenir la prévention ou le contrôle des risques psychosociaux dans les MPE. Il faut, en particulier, explorer de manière plus approfondie les relations possibles entre qualité d'emploi, conditions de travail et risques psychosociaux – lesquelles sont suggérées dans des données quantitatives agrégées de haut niveau et dans des études qualitatives plus approfondies d'expériences «internes» au sein de micro et petites entreprises – et déterminer si les interventions peuvent améliorer les résultats en rapport avec la santé mentale et émotionnelle des travailleurs dans ces situations.

Contextes nationaux

Notre étude souligne l'importance que revêtent les contextes nationaux lorsqu'il s'agit de façonner des dispositions en matière de SST et leurs résultats dans les MPE. Il en va de même pour l'efficacité des interventions. Il est clair qu'aucun de ces deux éléments n'existe de façon isolée, mais qu'ils font tous deux partie des «systèmes de santé et de sécurité» nationaux au sens large dans chaque pays. Nous pensons que la méthode que nous avons adoptée pour l'analyse présentée dans cette étude, qui consiste à regrouper les pays, constitue un modèle utile pour de futures analyses comparatives plus détaillées des facteurs déterminant les dispositions en matière de SST dans les MPE et de l'efficacité des interventions qui visent à les améliorer.

Conclusions

En conclusion, notre étude met en évidence la présence de dispositions inadéquates et de piètres résultats en matière de SST dans une partie substantielle des MPE, et en identifie les raisons mises en avant dans la littérature scientifique. Elle souligne le rôle joué par les contextes économique et réglementaire à cet égard, ainsi que le rôle des politiques de l'UE et des politiques nationales par rapport à ces faiblesses. Elle reprend les enseignements tirés des recherches précédentes sur les interventions et indique les ressources nécessaires pour contribuer à l'amélioration de ces dispositions et résultats. Enfin, elle identifie une série de lacunes dans notre compréhension de ces questions et des contextes dans lesquels elles s'insèrent. Des recherches complémentaires dans ces domaines sont justifiées et seraient bénéfiques. Nous pensons que la meilleure façon de continuer d'explorer le sujet consiste à mener de nouvelles recherches de terrain dans des MPE sur la base d'études nationales détaillées intégrant une analyse complémentaire plus approfondie des contextes réglementaire, économique et politique au sens large que ce rapport identifie comme étant des facteurs déterminants importants pour les dispositions et les résultats en matière de SST dans les MPE.

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) contribue à faire de l'Europe un lieu de travail plus sûr, plus sain et plus productif. L'Agence mène des activités de recherche et de développement, diffuse des informations fiables, équilibrées et impartiales en matière de sécurité et de santé, et organise de vastes campagnes d'information à l'échelle européenne. Créée par l'Union européenne en 1994 et établie à Bilbao, en Espagne, l'Agence réunit des représentants de la Commission européenne, des gouvernements des États membres, des organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que des experts réputés des États membres de l'UE et au-delà.

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Santiago de Compostela, 12 5^e étage
E48003 Bilbao, Espagne
Tél. +34 944358400
Fax +34 944358401
Adresse électronique: information@osha.europa.eu

<http://osha.europa.eu>

